



Dossier de presse
Mercredi 11 décembre 2019

11 nouvelles communes de la Métropole Rouen Normandie s'engagent dans la démarche Cit'ergie avec l'ADEME

Yvon Robert, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen et Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, ont accueilli ce matin au 108, siège de la Métropole, 11 nouvelles communes rejoignant la démarche Cit'ergie. À l'occasion de cette rencontre, l'ADEME a affirmé son soutien financier aux communes et les conventions de partenariat ont pu être signées par l'ensemble des nouveaux engagés.

LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE : ANIMATRICE DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

L'Accord de Rouen, plan d'actions territorial regroupant l'ensemble des engagements des acteurs de l'écosystème de la Métropole Rouen Normandie (entreprises, communes, associations, citoyens, chercheurs), signé en novembre 2018, a concrétisé l'initiative unique en son genre en France : une COP21 locale (déclinaison de la COP21 des Nations unies en 2015). L'objectif : un territoire 100% énergies renouvelables et la rénovation de l'ensemble du parc immobilier d'ici 2050. La Métropole a dans le même temps constitué sa politique « climat air énergie », socle du futur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui devrait être adopté fin 2019.

Un an après la signature de l'Accord de Rouen, de nombreuses actions et démarches ont déjà été menées, il est important de les poursuivre et de continuer d'agir pour le climat. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui se doivent d'être exemplaires, la Métropole a donc fait le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. **La Métropole et les 71 communes poursuivent ainsi leurs efforts en la matière et mettent en œuvre les 1 000 engagements transversaux qui ont été pris notamment sur la thématique de l'énergie (rénovation, construction et énergies renouvelables).** C'est dans ce cadre qu'elle a souhaité accompagner les communes de son territoire vers la démarche Cit'ergie.

L'ADEME ACCOMPAGNE 11 NOUVELLES COMMUNES DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE DANS LEUR DEMARCHE CIT'ERGIE

Ce 11 décembre, Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, signe 11 nouvelles conventions d'accompagnement à la démarche Cit'ergie.

Une opération exceptionnelle par son ampleur

L'ADEME soutient et finance (pour près de 250 000€), sur le territoire de la Métropole de Rouen Normandie, **la plus grande opération collective de mise en œuvre de Cit'ergie par des communes sur un territoire français** : avec 3 communes déjà labellisées¹ et 11 qui s'engagent², elles représentent le quart des communes engagées dans Cit'ergie en France. La Métropole Rouen Normandie est elle-même labellisée Cit'ergie.

La transition environnementale en actes

Pour Arnaud Leroy, Président-Directeur général de l'ADEME, « *les collectivités ont un rôle décisif à jouer dans l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela, les démarches comme Cit'ergie facilitent et structurent, d'autant plus si elles sont mises en œuvre dans une dynamique collective : entre communes, avec les intercommunalités, et plus largement avec les habitants et les acteurs de leur territoire. L'engagement massif des communes de la Métropole de Rouen Normandie est unique par son ampleur. Opérateur de l'Etat pour la transition écologique, l'ADEME est aux côtés de la Métropole dans sa démarche et de toutes les communes qui s'engagent.* »

Cit'ergie, une démarche ambitieuse

Cit'ergie est la déclinaison française d'un programme européen de **management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse**.

Pour les collectivités ayant déjà engagé cette démarche, **des résultats concrets sont visibles dans de nombreux domaines** : économies d'énergie (rénovation énergétique des bâtiments : écoles, Hôtel de ville...), renforcement des énergies renouvelables (chaufferie biomasse alimentant piscine, école, centre socio-culturel ; production de solaire photovoltaïque), réorganisation de la mobilité afin d'éviter les émissions de gaz à effet de serre (gestion de la flotte de véhicules et des parkings, véhicules électriques et GNV) , intégration des économies d'énergie dans toute décision des élus, etc.

Une action collective

Les 11 communes s'engagent dans une opération collective Cit'ergie qui se traduira rapidement :

- Pour chaque commune par :
 - L'accompagnement de l'ADEME et du référentiel Cit'ergie ;
 - L'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'actions par les communes en s'appuyant sur le référentiel Cit'ergie pour structurer leur ambitieuse politique énergie climat.
 - Le soutien d'un réseau national et européen de collectivités engagées.

¹ Malaunay, Petit Quevilly, Rouen

² Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf-sur-Seine, Le Grand-Quevilly, Le Trait, Mont-Saint-Aignan, Oissel, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen.



➤ Collectivement par :

- Des ateliers d'échange pour partager les bonnes pratiques, et partager l'expertise.
- La mutualisation d'outils et de méthodes pour faciliter la mise en œuvre des actions.
- Le renforcement des synergies dans les politiques énergie climat des communes et de la Métropole.

Cette opération collective Cit'ergie vient renforcer les nombreuses autres actions de transition énergétique menées sur le territoire de la Métropole de Rouen Normandie et soutenues par l'ADEME :

- Diagnostics énergétiques de bâtiments communaux ;
- Mise en œuvre de systèmes de management de l'énergie selon l'ISO 50001 (Métropole Rouen Normandie ; villes de Rouen, Petit Quevilly, Malaunay) ;
- Schéma directeur des énergies pour de développement des réseaux de chaleur ;
- Investissement dans les réseaux de chaleur et chaufferies biomasse ;
- Animation de la coalition numérique responsable...

En savoir plus : www.citergie.ademe.fr



TEMOIGNAGES DES 11 NOUVELLES COMMUNES ENGAGEES

11 nouvelles communes sont ainsi nouvellement labellisées sur le territoire : Canteleu, Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Grand-Quevilly, Elbeuf-sur-Seine, Le Trait, Mont-Saint-Aignan, Oissel, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Sotteville-lès-Rouen. Elles rejoignent 3 communes déjà labellisées : Malaunay, Petit Quevilly et Rouen.

Canteleu

La Ville de Canteleu a décidé d'adopter une série de nouvelles mesures afin de soutenir la transition énergétique et écologique initiée par la métropole à travers la COP21, et de s'engager dans la démarche Citergie. Canteleu ne part pas de zéro car elle multiplie depuis 2001 les initiatives : bio et local dans la restauration municipale, gestion différenciée des espaces verts, marchés publics, communication, entretien de la voirie, aménagements, constructions... Elle est chaque jour dans l'action ! **De la consommation des produits issus de l'agriculture biologique au sein des restaurants scolaires à la réalisation d'un bilan carbone afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre du territoire (1^{ère} ville de l'ex-Haute-Normandie à l'avoir fait en 2009).** Et puisque notre Ville souhaite s'investir pleinement dans la démarche Cit'ergie, d'autres **projets innovants verront le jour comme la pose d'équipements photovoltaïques sur les bâtiments municipaux, ou encore l'approvisionnement des écoles en légumes bio produits sur la commune et l'installation de tables de tri pour limiter le gaspillage alimentaire.**

Contact : E-Werthle@ville-canteleu.fr

Caudebec-lès-Elbeuf

La Ville de Caudebec-lès-Elbeuf s'est engagée dans la COP21 locale dès la signature de l'accord de Rouen en novembre 2018. Conscients de la nécessité de réduire les gaz à effet de serre, les élus, les services et les habitants se sont fortement mobilisés pour imaginer des solutions et les mettre en œuvre afin de réduire notre consommation d'énergie. **Sur les 22 actions inscrites par la Ville, 18 sont déjà en cours ou même déjà réalisées. L'éclairage public est éteint dans plusieurs rues, 5 jours par semaine. Un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments municipaux. La gestion différenciée des espaces verts a été mis en œuvre.** Avec la sensibilisation de chacun et la mobilisation de tous les acteurs du territoire, chacun à son niveau, contribue à lutter contre de dérèglement climatique.

Contact : frederic.aumont@caudebecleselbeuf.fr

Cléon

Depuis plusieurs années, la ville de Cléon s'inscrit dans une démarche environnementale globale, notamment en s'engageant dans la COP 21 de la Métropole Rouen Normandie et dans la démarche Cit'ergie. Réduction de la consommation énergétique par le remplacement des systèmes d'éclairage, développement des énergies renouvelables, acquisition de véhicules électriques, évolution des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement, opération « 1 arbre abattu = un arbre planté », réduction des surfaces minéralisées et retour vers le végétal, sont des exemples des nombreuses actions menées par la collectivité.



Avec le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPNRU), d'importants travaux sont prévus pour faire émerger de nouveaux équipements, aménager des espaces publics et redessiner l'habitat du nouveau quartier Arts Fleurs Feugrais. **La ville de Cléon souhaite associer cette transition urbaine à une transition énergétique.**

Contact : c.thual@ville-cleon.fr

Grand Quevilly

"La signature de la Cop 21 Métropolitaine et Locale a été l'occasion pour la Ville de Grand-Quevilly d'inscrire 23 engagements dans 13 domaines de Développement Durable, ceci dans la continuité d'une politique volontariste en lien avec les enjeux climatiques, politique menée depuis de nombreuses années par la prise en compte de l'environnement au service des citoyens. Pour ce faire l'année 2019 a été marquée, notamment en partenariat avec la Métropole par l'inscription dans le **dispositif Watty à l'école (éducation aux économies d'énergie)**, la signature d'une convention CEE, le bilan de la faune et la flore d'un bois communal, la labellisation LPO d'un parc, la création d'une mare dans une forêt, la sensibilisation des habitants (p'tit atelier de la COP 21), l'extinction nocturne de zones résidentielles et industrielles, le diagnostic des déplacements professionnels (PDA), l'achat de véhicules électriques (voitures, vélos), la rénovation de bâtiments avec photovoltaïque et l'inscription dans le dispositif de labellisation Cit'ergie pour organiser et développer, dans un souci d'amélioration continue, la politique climat, air énergie " de la Ville.

Contact : dominique.bretton@ville-grand-quevilly.fr

Elbeuf-sur-Seine

La Ville d'Elbeuf-sur-Seine est inscrite depuis plusieurs années, dans des actions d'aménagement et de développement durable (bonnes pratiques internes des services, zéro-phyto, dispositif éco-poules, gestion différenciée des espaces verts, renouvellement de l'éclairage public avec des ampoules LED...). Par délibération du 22 juin 2018, la commune s'est par ailleurs engagée à participer à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie de la Métropole Rouen Normandie à travers une série de mesures programmées à court et moyen termes. **Sur les 33 engagements prévus, 26 sont réalisées ou en cours de réalisation. La démarche Cit'ergie en est la suite logique** qui renforce la prise en compte des enjeux écologiques à l'échelle communale et également, un outil supplémentaire qui permet d'agir au niveau local pour bâtir une ville durable.

Pour ce faire, nous nous sommes organisés en interne afin d'impliquer toutes les composantes de la collectivité. Elus et agents travaillent en grande transversalité afin d'atteindre les objectifs fixés, mais nous avons aussi souhaité unir nos efforts avec d'autres communes proches. **Le regroupement avec Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Cléon, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Caudebec-lès-Elbeuf pour le recrutement d'un conseiller Cit'ergie** marque notre volonté partagée de faire du pays elbeuvien un territoire exemplaire en matière de développement durable.

Contact : stephanie.cop@mairie-elbeuf.fr



Le Trait

Consciente des enjeux pour la planète et pour le bien être des générations à venir, consciente des enjeux environnementaux et sociaux, la ville du Trait entend réduire son empreinte écologique et mener des actions concrètes autour du climat, de l'air et de l'énergie.

C'est dans ce cadre que la ville du Trait, après s'être engagée en 2018 dans la démarche COP 21 de Rouen, mène un état des lieux en vue d'un **plan d'actions partagé pour obtenir la labellisation Cit'ergie en 2020** », Patrick CALLAIS, Maire du Trait.

Contact : hwattiez@letrait.fr

Mont-Saint-Aignan

Les enjeux climatiques et environnementaux sont aujourd'hui une préoccupation majeure. Nous savons que la transition énergétique et la préservation de notre cadre de vie passent par une prise de conscience collective mais aussi des actions concrètes !

En tant qu'élus responsables, nous nous sommes engagés il y a déjà longtemps dans la préservation de l'environnement avec la démarche "zéro phyto" et l'obtention du label "Terre saine, commune sans pesticide" en 2017. C'est donc tout naturellement que nous avons décidé d'initier une politique énergétique, environnementale et climatique volontariste afin de contribuer, à notre niveau et avec nos moyens, à la protection de notre territoire. L'engagement dans Cit'ergie nous a semblé nécessaire pour structurer une véritable démarche d'amélioration continue. **C'est avec modestie et non sans énergie que nous nous engageons aux côtés des autres communes de la Métropole.**

Contact : thibaut.lebigre@montsaintaignan.fr

Oissel-sur-Seine

« La ville d'Oissel-sur-Seine a toujours eu à cœur d'œuvrer pour la protection de son environnement et de ses espaces naturels tels que la forêt, la zone verte ou l'aménagement des quais de Seine en offrant à ses habitants une qualité dans leur cadre de vie.

Au travers de la démarche Cit'ergie, c'est un ensemble d'actions que la ville souhaite valoriser et développer tels que l'isolation thermique des écoles et des bâtiments publics, développer l'alimentation « durable » et lutter contre le gaspillage, favoriser l'accès à la santé et aux droits..., chacun d'entre nous, ne manquons pas d'idées pour agir au quotidien dès maintenant.

Cit'ergie nous permettra de partager nos expériences avec les autres collectivités, de prioriser nos initiatives, et aussi de faciliter la recherche de financements de nos projets.

Cette démarche va aider la ville à savoir où et comment elle va vers la transition énergétique, et renforcer sa politique en la matière.

Face aux défis des années à venir, tels que le réchauffement climatique, la perte de biodiversité ou la nécessité de remplacer le recours aux énergies fossiles, il n'y a pas de petits gestes, et chacun peut contribuer à préserver notre planète. »

Contact : tiphaine.berthelot@ville-oissel.fr



Saint-Aubin-lès-Elbeuf

La ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf a décidé de s'engager à participer à la COP 21 locale de la Métropole Rouen Normandie en septembre 2018. Afin de structurer et de compléter ces engagements COP 21, elle s'est tout naturellement engagée dans le processus de labellisation Cit'ergie.

C'est pour elle l'opportunité d'inscrire une série d'actions programmées dans la durée, **d'impliquer l'ensemble des élus, les différents services municipaux, les habitants, en se dotant d'un cadre rigoureux et d'outils de suivi performants.**

Contact : a.defrain@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

En partenariat avec l'ADEME, la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'est engagée dans la démarche Cit'ergie afin d'établir une politique Air-Climat-Énergie à court terme. Tous les services sont mobilisés afin de pouvoir intervenir sur des domaines d'intervention aussi variés que le patrimoine, la mobilité, l'approvisionnement énergétique ou l'organisation interne. Il en résultera un programme d'actions qui sera mis en œuvre sur 4 ans permettant d'obtenir la labellisation, Patrice DESANGLOIS, Maire.

Contact : leugene@pierrotin.fr

Sotteville-lès-Rouen

Sotteville-lès-Rouen s'est engagée dans la démarche Cit'ergie en mars 2019.

La commune applique le « zéro phyto » pour l'entretien de ses espaces verts, récompensé par une labélisation 2 feuilles en 2018.

Nous développons les mobilités douces. **Une première zone 30 a été mise en place et la démarche s'étendra à l'ensemble de la commune en 2020.** Cette action est complétée par une **valorisation de l'utilisation du cycle : équipement en arceaux des bâtiments communaux, plan de reprise des pistes cyclables en partenariat avec la Métropole et promotion de l'usage en lien avec l'atelier vélo géré par Guidoline**, en proximité de la 3^{ème} maison citoyenne.

Impliquée dans le développement d'une restauration durable et responsable, la collectivité s'est engagée dans la fourniture de denrées issues de filières locales et bio, et sensibilise les jeunes sottevillais contre le gaspillage alimentaire et pour le bien manger.

Nous attendons de cette démarche de labellisation une aide à l'évaluation de notre politique climat-air-énergie, nous permettant de nous inscrire dans un processus d'amélioration continue, ainsi que la valorisation des actions déjà entreprises.

Cette volonté politique forte s'est traduite par la création d'un poste de chargé de mission développement durable début septembre 2019.

Contact : c.chaussat.com@mairie-sotteville-les-rouen.fr



TEMOIGNAGES DES 3 COMMUNES DEJA LABELISEES

Malaunay

Première commune du département labellisée Cap Cit'ergie en **2013, ville Cit'ergie en 2015, Malaunay ne cesse de progresser dans** la mise en œuvre des 176 actions inscrites à son plan : rénovation thermique du patrimoine communal, production d'énergie renouvelable, autoconsommation collective, accompagnement à la maîtrise énergétique pour les particuliers, travail avec les bailleurs publics et privés, développement des coopérations en réseaux d'acteurs de la transition, clubs d'entreprises, soutien aux initiatives citoyennes, sensibilisation des publics, management de l'énergie, communication et conduite de changement... tous les domaines de compétences sont impactés par la politique énergétique de Malaunay, qui a mis son exemplarité au service du territoire métropolitain lors de la COP21 locale, aboutissant aux Accords de Rouen en 2018 et à la multiplication des Villes Cit'ergie en Normandie.

Si le chemin est difficile, les bénéfices d'une telle pratique sont nombreux, financiers, humains, culturels. Les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique. Malaunay, avec Cit'ergie, initie et porte la dynamique plus loin, plus vite pour produire des réponses à la fois rapides et durables au quotidien des habitants.

Contact : alice.briant@malaunay.fr

Petit-Quevilly

Aspirant à une amélioration continue de son action en faveur de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement climatique, en 2012 dans la continuité de ses engagements Petit-Quevilly a choisi de s'inscrire dans la démarche Cit'ergie, entraînant ainsi la structuration d'une approche transversale au service des orientations et objectifs environnementaux fixés par sa Politique Energie climat.

Cit'ergie constitue pour la Ville un guide permettant de mesurer les résultats, d'orienter l'action dans toute son amplitude et le cas échéant d'actualiser les référentiels nécessaires.

Ce dispositif crée pour les services un indicateur valorisant les progrès accomplis. Il renforce la légitimité de la Ville et en fait un territoire à la fois exemplaire et expérimental.

Contact : hafssa.khallaf@petit-quevilly.fr

Rouen

La Ville de Rouen a voté le premier Plan Climat en 2013, rapidement appuyé par l'entrée dans la labellisation Cit'ergie. En 2018, la Ville adopte son deuxième Plan Climat et obtient le label Cit'ergie niveau 2 (Rouen est dans le top 10 des Villes de plus de 100 000 habitants ayant atteint ce niveau). **La Ville travaille de concert avec la Métropole, avec à la clef des réductions d'émissions de GES, un PDE performant, une vaste politique de stationnement, des rénovations énergétiques (dont l'Hôtel de Ville), des quartiers et jardins intégrant les impératifs de durabilité et de biodiversité, une restauration scolaire qui utilise des produits bio et locaux et lutte contre le gaspillage alimentaire.**

La labellisation permet de faire expertiser et évaluer l'ensemble de ces démarches par un « tiers » - le label - qui fait référence au plan national et européen. Il s'agit d'un cadre qui oriente le choix des actions, structure et facilite le pilotage des projets. C'est aussi une manière d'objectiver les réussites pour le bénéfice de l'ensemble des habitants et de l'avenir du territoire. Contact : Florence.SACCHETTINI@rouen.fr



Une plateforme numérique à disposition de tous

La plateforme numérique www.notrecop21.fr est à disposition de tous pour s'informer sur l'actualité de la COP21 de Rouen et officialiser les engagements personnels. Plusieurs entrées seront proposées : citoyen, entreprise, communes. Un outil qui permet à chacun d'évaluer son engagement actuel et de se fixer des objectifs.

Quelques exemples : engager la rénovation énergétique de son logement, utiliser et produire de l'énergie renouvelable, utiliser les modes de transports collectifs ou doux, choisir une alimentation locale et de saison, recycler et acheter d'occasion ou partager des équipements peu utilisés... Une carte interactive du territoire permettra de retrouver les initiatives utiles en lien avec les objectifs fixés : déchets, alimentation, mobilité, énergie, etc.

- Une plateforme numérique dédiée, consultable sur ordinateur et smartphone
- Une mine d'informations pour les citoyens, les associations, les entreprises, les communes
- Un outil pour s'engager individuellement ou collectivement
- Une carte interactive du territoire avec les initiatives portées localement pour s'engager ou consommer près de chez soi : déchets, alimentation, mobilité, énergie...
- Un agenda et un planning de réservation des salles de l'Atelier



L'ADEME en bref

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.normandie.ademe.fr



La COP 21 locale de la Métropole Rouen Normandie

L'Accord de Paris pour le climat est entré en vigueur le 4 novembre 2016. L'engagement est unique et l'enjeu mondial : renforcer les plans d'actions pour contenir la hausse de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2°C, voire 1,5°C. La Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans la dynamique internationale et sa mise en œuvre locale en définissant une politique « climat - air - énergie » ambitieuse. Première étape de la démarche, le diagnostic de son Plan Climat Air Énergie Territorial a confirmé que les actions liées aux compétences de la Métropole ne peuvent suffire, à elles seules, à obtenir les résultats attendus en termes de réduction de la pollution atmosphérique, d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et à travers ses compétences, qui devront être exemplaires, la Métropole fait donc le choix d'être l'animatrice de la dynamique territoriale nécessaire pour atteindre ces objectifs. Elle a lancé sa démarche de « COP21 locale » aux côtés du WWF France afin de fédérer les acteurs économiques et institutionnels, les communes et les citoyens pour construire leur propre engagement pour le climat qui devra culminer fin 2018 vers un « Accord de Rouen pour le climat ».

Afin de répondre à cette ambition et de fédérer le plus grand nombre, la Métropole a signé mi-avril 2017 une convention de trois ans avec le WWF France pour mettre en œuvre cette démarche territoriale nouvelle. Il s'agit d'une démarche collective et innovante pour construire une ambition partagée, la rendre compréhensible par le plus grand nombre, permettre son appropriation par tous et ainsi ancrer le Plan climat (PCAET) dans le quotidien des citoyens et des acteurs économiques.

Aujourd'hui, la Métropole a annoncé de poursuivre l'ambition d'une Métropole où 100% de l'énergie consommée sera d'origine renouvelable à l'horizon 2050. Pour ce faire, la métropole ambitionne d'ici 2050 de :

- Diviser par 2 les consommations énergétiques actuelles du territoire qui se traduit dans le secteur du logement par une isolation performante de 100% des habitations au niveau des bâtiments basse consommation d'ici 2050
- Multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables (EnR) sur le territoire
- Participer à une stratégie de développement des EnR au niveau régional en partenariat avec la Région Normandie et les territoires volontaires, en particulier les intercommunalités voisines avec qui des contacts sont en cours. La Métropole souhaite soutenir le développement des EnR autour de son territoire dans le cadre d'un dialogue stratégique avec la Région Normandie, chef de fil de cette compétence.

Ces actions combinées permettront à l'horizon 2050 de diviser par plus de 4 fois les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à celles de 2010.

Contacts presse :

Métropole Rouen Normandie : Perrine BINET
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 ou 07 64 67 18 05

ADEME : Thomas JOILLE
thomas.joille@ademe.fr
02 32 81 70 60

